

## Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté lors de la séance régulière du 23 janvier 2020 un Plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB) visant à adresser le déficit projeté de 10,7 M\$ au 31 mars 2020.

Le PREB avait d'abord été présenté en détail au comité de vérification du 14 janvier dernier. Il est principalement composé des mesures qui ont été approuvées en février 2019 par le MSSS et par le conseil d'administration. À titre de rappel, le CISSS de l'Outaouais avait déposé un PREB à hauteur de 12,7 M\$. Certaines des mesures n'ont pu être réalisées en 2019-2020 ou ont été implantées plus tard que prévu pour diverses raisons tandis que d'autres mesures ont un potentiel d'optimisation plus élevé que prévu initialement.

Puisque les efforts sont déjà engagés dans ces mesures, les travaux sont maintenus afin de les réaliser au plein potentiel. La poursuite de ce même plan permet donc d'identifier 5,7 M\$ d'économie à venir en 2020-2021.

De nouvelles mesures d'économie à hauteur de 5 M\$ ont été ajoutées au plan initial afin d'atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars 2021. Il s'agit entre autres :

- Des travaux découlant de l'excellence clinique :
  - Visant une diminution du taux d'occupation à l'urgence et aux unités de débordement. Ce projet est en cours depuis déjà quelques mois et englobe plusieurs plans d'action afin d'adresser les enjeux de fluidité de nos services autant en amont qu'en aval de l'urgence. (Travaux en collaboration avec Dr Mireault);
  - De la réduction des coûts liés au débordement en santé mentale grâce à divers développements qui sont en déploiement présentement et qui permettent de mieux répondre aux besoins de la clientèle par la mise en place d'un service de semi-urgence, la consolidation de l'hospitalisation de jour et l'ouverture de places de répit et de RI.

- Des économies en temps supplémentaires et en main-d'œuvre indépendante qui découleront des possibilités offertes par les nouvelles dispositions locales (ex : mobilité de la main-d'œuvre, règles d'affectation temporaires pour la liste de rappel permettant l'octroi des affectations selon les disponibilités réelles).
- D'autres mesures d'économie dues à des dépenses non récurrentes.

Une fois adopté le PREB doit être déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour le 31 janvier 2020.

## Mandat et actions du conseil multidisciplinaire

Le président du Conseil multidisciplinaire (CMulti), M. Pascal Boudreault, a présenté les rôles, mandats et les actions réalisés reliées à la qualité des soins et services et la sécurité des usagers, à la suite d'une invitation faite par le conseil d'administration en septembre dernier, auprès des conseils professionnels.

M. Boudreault a expliqué et commenté les dossiers et les actions menés par le CMulti:

- Participation au comité Plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ);
- Consultation dans plus de 15 ordonnances collectives (OC), ordonnances pré-Imprimés (OPI), protocole médical (PM) et politiques;
- Processus de réactivation du comité inter conseils;
- Proposition de réflexion sur l'utilisation des conseils professionnels;
- Outils de cheminements cliniques informatisés (OCCI).

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante : <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseil-dadministration/>

## Présentation de la mission universitaire

Mme Martine Potvin, directrice enseignement relations universitaires et recherche (DERUR), a fait une présentation sur la future mission universitaires du CISSS de l'Outaouais.

Depuis 2015, l'établissement déploie des efforts pour l'obtention d'une désignation universitaire. Il s'agit d'une priorité organisationnelle. Le lien dynamique entre la recherche scientifique, la formation, l'enseignement et la formation pratique des stagiaires, l'évaluation des modes d'intervention et des technologies, le transfert des connaissances et la pratique professionnelle est largement reconnu comme un des principaux facteurs de l'innovation.

En 2020 est prévu l'ouverture du Campus Outaouais – Faculté de médecine – Université McGill, à l'Hôpital de Gatineau.

### Pourquoi la mission universitaire?

- La mission universitaire contribue à la mission globale de l'établissement.
- Elle s'appuie sur un partenariat avec l'université.
- Elle vise l'amélioration des pratiques propres aux disciplines du secteur des services sociaux.
- Elle contribue au développement d'une perspective sociale dans les pratiques du domaine de la santé physique.
- L'amélioration des pratiques dans le secteur des services sociaux passe par une collaboration étroite entre les milieux de la recherche, de l'enseignement et de la pratique.

Les grandes dimensions de la mission universitaire sont : la recherche dans les établissements désignés, l'enseignement et la formation pratique des stagiaires, le transfert de connaissances, les pratiques de pointe, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le rayonnement.

Mme Potvin a aussi déposé les 12 critères nécessaires pour la désignation universitaire, de même que le taux de conformité actuel de chacun de ces critères:

- Critère 1 : Être reconnu pour la qualité des services offerts—100 %;
- Critère 2: Avoir conclu un contrat d'affiliation avec une université québécoise et obtenu un avis favorable en appui à la demande de désignation ou de renouvellement —100 %;
- Critère 3: Être reconnu pour la performance et la qualité de son équipe de recherche et de sa programmation de recherche—50 %;
- Critère 4: Se conformer aux normes en vigueur concernant l'éthique de la recherche —100 %;
- Critère 5: Être doté d'une structure de gestion de la mission

universitaire—25 %;

- Critère 6: Contribuer au développement de pratiques de pointe disciplinaires et interdisciplinaires—66 %;
- Critère 7: Contribuer au transfert, à la mobilisation et à la valorisation des connaissances—75 %;
- Critère 8: Contribuer de façon importante à la formation de base et spécialisée des professionnels des sciences humaines et sociales et de la réadaptation—80 %;
- Critère 9: Contribuer, là où il y a des stagiaires du secteur de la santé, à leur formation sur les déterminants sociaux de la santé ainsi que sur l'impact de la maladie, sur l'adaptation, l'intégration et la participation sociale—25 %;
- Critère 10: Évaluer les technologies et les modes d'intervention—20 %;
- Critère 11 : Être doté d'une structure de gestion de la recherche—66 %;
- Critère 12 : Assurer le rayonnement de l'établissement et exercer un leadership à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale—63 %.

## Adoption d'un cadre et d'une politique

Le C. A. a adopté les deux documents suivants lors de la séance du 23 janvier 2020 :

- Cadre réglementaire en éthique de la recherche - Révision;
- Politique de congés fériés du personnel d'encadrement - Révision.

## Dates et lieux des prochaines séances

- 5 mars 2020 : Centre Meredith, 23 Chemin Cecil, Chelsea, QC J9B 0A5 (salle de banquet, 2<sup>e</sup> étage)
- 16 avril 2020 : Complexe Whissell, 530, rue Charles-Auguste-Montreuil, Saint-André-Avellin, QC J0V 1W0 (salles 121-122)
- 21 mai 2020 : Centre communautaire de Lusville, 2024 QC-148, Lusville, QC J0X 2G0
- 15 juin 2020 : Gatineau
- 18 juin 2020 : Gatineau

## Programme de prévention et contrôle des infections

Le C.A. a adopté le Programme de prévention et contrôle des infections, présenté par Mme Nancy Wade, infirmière clinicienne spécialisée - prévention des infections à la Direction des soins infirmiers (DSI).

La lutte contre les infections nosocomiales est une priorité organisationnelle du CISSS de l'Outaouais et une responsabilité partagée par toute personne oeuvrant au CISSS de l'Outaouais: gestionnaire, employé, médecin, sage-femme, stagiaire, chercheur ou bénévole.

Le programme vise la dispensation de soins sécuritaires, basés sur des données probantes favorisant la qualité des soins, la prévention d'acquisition de bactéries multirésistantes et d'infections nosocomiales ainsi que la réduction des complications qui y sont associées. Il s'inscrit dans les pratiques organisationnelles requises du programme d'Agrément Canada. Il s'intègre dans la démarche d'amélioration continue de l'établissement. Il fait partie intégrante de la gestion des risques du CISSS de l'Outaouais et il s'intègre aux divers programmes, services, secteurs, procédures, politiques et démarches du CISSS de l'Outaouais de façon transversale.

Une infection nosocomiale est une complication infectieuse acquise à l'occasion d'un épisode de soins administrés par un ou plusieurs membres d'un établissement du réseau de la santé, quel que soit le lieu où ces soins sont administrés.

Cause majeure de complications reliées aux soins de santé, les infections nosocomiales ont des impacts d'ordre humain, organisationnel et financier variables. Elles accroissent significativement la morbidité, la mortalité et la durée de séjour. Elles sont

### Contrat de sage-femme

Un contrat de sage-femme à temps partiel occasionnel a été octroyé à Mme Parisa Salemi, suite à la recommandation du Conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais.

### Privilèges de recherche

Le C. A. a octroyé des privilèges de recherche au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans à:

- Dre Amélie Gervaise en tant que chercheuse associée dans l'axe de recherche multidisciplinaire;
- Dre Nayla Gosselin-Papadopoulos en tant que chercheuse collaboratrice/praticienne dans l'axe de recherche en orthopédie;
- Dr Pierre-Yves McLaughlin en tant que chercheur associé dans l'axe de recherche cancérologie;
- Dr Sevag Zaroukian en tant que chercheur associé dans l'axe de recherche première ligne.

un indicateur important de la qualité de soins et services offerts.

Un programme bien structuré de prévention des infections pourrait réduire le taux d'infections nosocomiales de 30 % ou plus, selon le Cadre de référence à l'intention des établissements de santé et de services sociaux du Québec du MSSS.

### Plan stratégique 2019-2023

M. Stéphane Lance, DGA, a présenté le nouveau plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Santé et des Services sociaux, déposée le 4 décembre 2019 à l'Assemblée nationale. Celui-ci présente la vision qui doit guider l'action du MSSS et de son réseau, ainsi que le contexte externe et interne dans lequel ils évoluent et qui justifie les choix stratégiques. Les quatre grandes orientations sont:

- Orientation 1 : Améliorer l'accès aux professionnels et aux services (8 objectifs) ;
- Orientation 2 : Favoriser la prévention et les aines habitudes de vie (2 objectifs);
- Orientation 3 : Prendre soin du personnel du réseau (1 objectif qui est d'améliorer la disponibilité du personnel);
- Orientation 4 : Moderniser le réseau et ses approches (3 objectifs).

Ce plan aura des impacts sur l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2019-2022 puisque neuf indicateurs devront être négociés pour l'atteinte des cibles au 31 mars 2020. Le document complet de ou le tableau synoptique: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002438/>

### Privilèges de pratique

Le C. A. a adopté le 23 janvier 2020, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratique à des médecins membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) :

Nom	Spécialité/Installation
<b>SPÉCIALISTES</b>	
M. Nicolas Beauvais-Lefort	Pharmacien
M. Alexandre Gagnon	Pharmacien
Dr Youri Kaitoukov	Radiologie
Dre Catherine Thériault	Dentisterie
Dr Philippe Martin	Anesthésiologie
Dr Robert Chevrier	Ophtalmologie
Dr Kenneth Myers	Pédiatre